

## Le prix 2010 à Paul Mollé

Réunis dans le salon Marceau de l'hôtel de ville de Chartres, les membres et invités de la Société archéologique d'Eure-et-Loir (Sael) ont remis le prix 2010 de la société à l'œuvre *Glanes chartraines* écrit par Paul Mollé, archiviste de la Sael. Un livre composé d'articles de l'auteur parus dans les bulletins de la Sael depuis une dizaine d'années, mais aussi quelques inédits. « Ces articles traitent d'événements chartrains et du département d'époques très variées. Les plus anciens date de 1360 avec le traité de Brétigny (un hameau de Sours. Ce traité a permis une trêve de 9 ans dans la guerre de cent ans, NDLR) et aussi du XXIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », a confié Paul Mollé, après avoir reçu son prix.

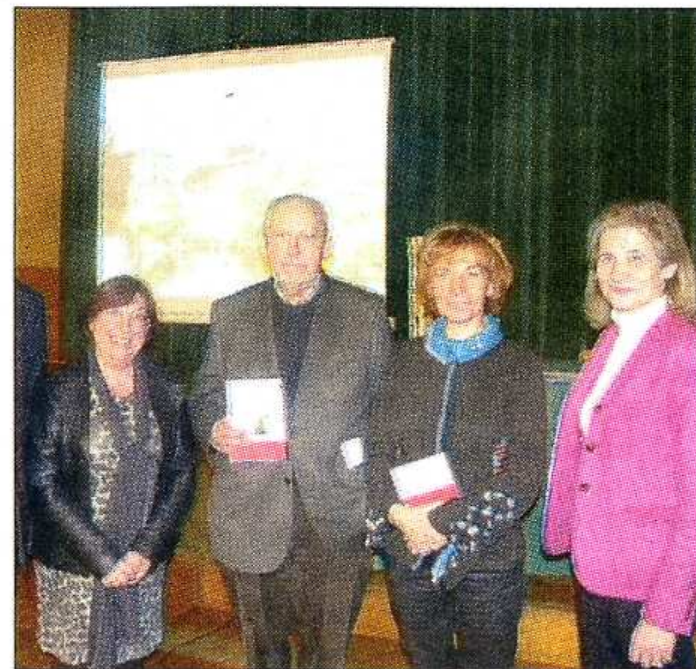
Un livre qui a obtenu l'unanimité du jury. «

Cet ouvrage est une étude du patrimoine départemental riche d'Eure-et-loir. Il le met en valeur, nous raconte l'histoire locale qui est très liée à l'histoire nationale. Il y a un chapitre, par exemple, sur la tentative de la municipalité de Chartres de contrôler la panification et la volonté de fixer le prix du pain en 1701 » a souligné Juliette Clément, présidente de la Sael.

On découvre également que le marché aux grains (place des Halles aujourd'hui) était encore en activité en 1940 ou bien l'histoire de l'empoisonneur de Chartres, un certain Antoine Desrues qui fut condamné à la roue.

**BASEM SHALABI**

*Glanes chartraines*, de Paul Mollé, 257 pages illustrées. Edité par la Sael, 30 €.



**Chartres, hier.** La Société archéologique d'Eure-et-Loir a remis son prix à Paul Mollé.